

L'œuvre bénédictine.

Messieurs,

3 mai 1899.

Un article récent, très lu et très goûté, a fait connaître l'abbaye bénédictine de Solesmes aux lecteurs d'une grande revue française. Et l'on a pu de la sorte que sur les bords de la Sarta non loin de Sablé, vivaient des moines, fils de saint Benoît, et que, dans un site délicieusement paisible, comme en général les moines au moyen âge savaient les choisir, leur existence s'écoulait dans la religion, dans le travail et dans la pratique de l'art grégorien.

M. Camille Bellaigue nous a dit ainsi, dans un style aussi gracieux que son objet, combien à Solesmes le voyageur, qui sait comprendre les cotés élevés de l'existence, trouve dans leur plénitude les satisfactions de l'âme et de l'esprit et à quel point, dans cette vie monastique douce et reposante, il fait bon vivre : au moyen âge ~~il~~, on dit sans déjà qu'il fait bon vivre sous le voûte.

Mais il faut faire une objection : la Revue des Deux Mondes

2

n'est point une revue l'édition et M. Delhais
a songé surtout à peindre les côtés extérieurs et
volontiers attrayants de l'existence bénédictine, à Solesmes.
Or, les Pères, pour autant que l'on parle d'eux, méritent
quelque chose de plus et, sans pénétrer l'élément
purement monacal de leur règle, il faut nous souvenir
que beaucoup d'entre eux sont des savants et, ne
craignons pas de le dire, par leur haute formation
intellectuelle, par les traditions mêmes de leur ordre,
par la pratique qu'ils ont des méthodes scientifiques,
cette cl sont des savants consciencieux et féconds.

Voilà donc ce que nous avons besoin d'étudier
aujourd'hui : l'œuvre scientifique de Solesmes
envisagée au point de vue de notre cours, en tant
qu'elle intéresse la musicologie médiévale, et
d'ailleurs, cette leçon est la conclusion de notre
~~première~~ leçon sur les livres de chant, car le Siber
Gradualis de dom Pothier est la dernière ^{partie} et
la plus pure des éditions que nous avons étudiées :
elle marque l'apogée dans la restauration ^{liturgico-musicale} ~~de la~~
et l'emploi ~~de~~ ~~la~~ judicieux de la critique philologique
appliquée à la cartilène grégorienne.

Il conviendrait pourtant avant d'entreprendre cette étude de retracer l'histoire de notre abbaye et de rechercher, pièces en mains, quelles en furent depuis sa fondation les destinées providentielles : le R. P. Dom Guépin, auquel nous devons une brochure sur Solennes et Dom Guerauger, sera notre guide.

Au commencement du onzième siècle, Solles appartenait à Geoffroy I^{er} dit le Vieux et Solennes à son frère Raoul de Beaumont, vicomte du Maine. Geoffroy nous apprend l'histoire, était un seigneur pieux et très libéral envers les Eglises et les serviteurs de Dieu ; déjà il avait rebâti les deux paroisses de Solles, quand, selon une coutume que nous rencontrons sans cesse dans l'étude du moyen âge, il eut la pensée de faire une fondation importante pour le rachat de son âme et de celles de ses parents, pro redemptione animarum mearum et omnium parentum meorum qui ante me fuerunt et qui post me futuri sunt. Nous possédons cette charte de fondation de l'abbaye de Saint Pierre de Solennes. L'original a disparu, mais nous en avons une copie authentique dans un vidimus de Louis II de Sicile et d'Anjou en date de 1109.

de Solennes et Dom Guerauger, par le R. P. Dom Alphonse Guépin. de Mans. 1876. in 8.

4

A cette époque donc, au début du onzième siècle, l'ordre de saint Benoît était en France à l'apogée de sa splendeur et particulièrement, il fallait en première ligne placer le monastère de Saint-Pierre de la Couture, fondé dans la ville de Mans au III^e siècle par l'évêque Bertrand. Geoffroy, nous dit son Guépin, voulut que sa nouvelle fondation fut rattachée à cette grande abbaye avec le simple titre de prieur, et placée, comme sa mère, sous le patronage de l'apôtre saint Pierre. ... La Dédicace de l'église du prieur de Solesmes fut une cérémonie imposante. Elle fut accomplie par Avesgand, évêque de Mans, en présence de Hubert, évêque d'Angers et des abbés de la Couture et de saint-Vincent de Mans, Fugelband et Raynaud. Hugues I, comte de Maine, invité par Geoffroy à la fête, ne refusa pas de consacrer par son autorité l'œuvre du pieux seigneur et confirma la charte de fondation en y traçant le signe de la croix. Geoffroy de Sablé, Adelaïde son épouse, Drogon son fils et Raoul son frère, les évêques et les abbés sanctionnerent ensuite cet acte de la même façon. ... A la tête des moines que l'abbé de la Couture avait désignés pour habiter le nouveau monastère était Rumberk, le premier prieur de Solesmes. Du XI^e au XV^e siècle, Solesmes, comme les peuples heureux sans doute, n'a guère

d'histoire. Le prieuré suivit les vicissitudes de la riche et puissante abbaye de la Couture du Mans, qui l'avait en sa dépendance et l'histoire de la Couture elle-même est celle de la province du Maine qui par deux fois, aux douzième et quatorzième siècles souffrit de la guerre anglaise. Mais l'époque qui s'étend de 1470 à 1537 est celle que dom Guépin peut avec raison appeler l'âge des grands prieurs de Solesmes. Retenez leurs noms : Philibert de la Croix, Mathieu de la Motte, Guillaume Cheminart, Philippe Morau de Saint-Hilaire et Jean Bougler. Un saint zèle pour la beauté de la maison de Dieu fut leur passion commune, il semble qu'ils avaient reçu du ciel la mission de relever et d'embellir l'église de leur prieuré, afin de la rendre digne de sa gloire future ².

Mais leur zèle eut en effet l'œuvre célèbre, connue dans le monde de l'archéologie et des arts sous le vocable des Saints de Solesmes, œuvre magistrale dont l'abbé Guillaume Cheminart se en 1496 commença à diriger l'exécution; la tradition n'a pas conservé le nom de l'artiste qui sculpta ces chefs d'œuvre, les travaux de M. L. Cartier "permettent néanmoins de les attribuer

Étude nouvelle sur les sculptures de Solesmes, par L. Cartier. Paris. 1874

à Michel Colombe, l'auteur du tombeau de Pierre
 duc de Bretagne. Le transept de droite, le plus ancien,
 nous représente donc l'ensevelissement de Notre Seigneur
 Jesus Christ; dans le transept de gauche, le sculpteur
 inconnu, un artiste de l'École flamande, pense l'ou-
 vrage dans un vaste ensemble. Le Mort, la sépulture
 l'Assomption et la glorification de Marie. Le tout ces
 deux groupes qui constituent les saints de Solesmes.

Le pieux Jean Bouguer préside à l'achèvement de
 ces merveilles. Il mourut le 11 avril 1554 et à sa mort
 le monastère de Solesmes fut mis en commendé au
 profit d'un certain Jacques Fouin: aussitôt le décadence
 commença. Mettre un monastère en commendé
 c'était confier sa garde à un prélat séculier, ou même
 à un laïc, qui le gouvernait et en touchait les revenus
 sans être obligé d'embrasser l'état monastique, praedic
ac beneficia ecclesiastica vel monastica secularibus
vel aliis fiduciario iure concedere.³ Or, dans la
 règle de saint Benoît on l'abbé doit être un moine
 élu par ses pairs, une abbaye en commendé ~~est~~ un
 corps sans tête, voué presque fatalement à la
 décrépitude, ce n'est plus qu'une ferme, plus ou moins

³ Du Lang. gloss. art. commendé.

7

Incrative pour le commendataire. Cet état dura pour Solesmes jusqu'en l'année 1753, quand Charles de Groulay, évêque du Mans et abbé de La Couture eut la générosité de renoncer à son droit de présenter au roi un commendataire pour Solesmes et encouragea les moines à demander l'extinction du titre de leur prieuré et la réunion de ses biens à la messe conventuelle.

Cette liberté ne fut pas pourtant l'occasion attendue d'une renaissance monastique, tant Solesmes avait été, malgré la réforme mauriste, affaibli par le régime de la commande. D'autre part, la Révolution se préparait, arrivait, éclatait et dans les premiers jours de 1791, après le décret de la Constituante, qui supprimait tous les ordres religieux, les moines de Solesmes, chassés du monastère, s'en furent errants par les routes et laissant derrière eux le désert.

L'abandon dura quarante années.

Au printemps de 1831, on apprit par les feuilles publiques que l'ancien prieuré de Solesmes devenu inculte pour ceux qui l'avaient acquis de la Révolution, allait être mis en vente. Le pègre vint alors pour la première fois à l'abbé Guéranger qu'il ferait une chose agréable à Dieu, utile à l'Église et profitable à son âme, s'il parvenait à réunir une communauté à Solesmes et à y établir le culte divin et les études avec la pratique de la Règle.

de saint Benoît. Après beaucoup de réflexion et de prières, il communique son dessein à deux ou trois amis, prêtres comme lui, qui y applaudissent. Sous l'impulsion de ces pensées, l'abbé Guéranger voulut revoir Tolosnes".

Prosper Guéranger était né à Sablé le 4 avril 1805, dans l'ancien couvent des Elisabethines de cette ville et peu après sa naissance, son père prit la direction du collège. En 1817, Prosper Guéranger entra au collège royal d'Angers et y termina ses études tandis qu'il sentait s'éveiller en lui la vocation ecclésiastique; au sortir du collège, il passa sans transition au séminaire de Mans; fut appelé comme secrétaire de monseigneur de La Myre-Moray, évêque de Mans et ordonné le 7 octobre 1827.

Nous le retrouvons donc en 1832, songeant à relever Tolosnes de ses ruines et à faire sur son emplacement reflourir une fondation bénédictine. Ses ressources matérielles étaient médiocres pour ne pas dire nulles. On parvint à s'entendre pour l'achat du terrain. L'abbé Guéranger s'installe avec son fidèle compagnon l'abbé Fontaine et trois autres aspirants à la vie monastique: pendant cinq années, la petite communauté vécut de privations et dans l'isolement; toutefois, don Guéranger s'en fut à Rome, où Grégoire XVI l'accueillit avec la plus paternelle bonté; le 1^{er} septembre 1837, il éleva le monastère au rang

1

d'abbaye et déclarant dom Guéranger chef d'une congrégation nouvelle de l'Ordre de saint-Benoît, érigée sous le nom de Congrégation de France. Le même Bref instituait le I. R. P. dom Guéranger Abbé de Solesmes en supérieur général de cette congrégation.

La bénédiction du saint Siècle fut féconde dans ses résultats : l'abbaye de Solesmes prospère et de ses murs trop étroits sortit une colonie qui s'en alla sur l'invitation de Monseigneur Pie, évêque de Poitiers, faire revivre à Liguac les souvenirs de saint Martin en 1853. Cette fondation n'allégea point suffisamment Solesmes, dont l'église priorale ne suffisait plus pour le nombre toujours croissant des moines : il fallut un chœur plus vaste et des chapelles plus nombreuses : dom Guéranger le 4 avril 1865, consacra le maître autel, placé au fond du nouveau chœur. La même année 1865, le 11 juillet, un prieuré, érigi dix ans plus tard en abbaye, fut fondé à Marseille. L'année suivante enfin, le plus gracieux penser suggéra à dom Guéranger le dessein d'appliquer "à un collège de vierges les principes de la vie religieuse sur lesquels il avait formé ses fils". L'abbaye des moniales de sainte Cécile de Solesmes en naquit et le 8 octobre 1866, l'évêque du Mans posa la première pierre du futur monastère des Bénédictines.

L'activité de dom Guéranger ne se limite point
 à ce rôle d'administrateur ; bien plus, son souvenir
 nous en reste surtout comme celui d'un admirable
 érudit, mais ce qui le caractérise - c'est qu'il comprit
~~la~~ la science non point une spéculation vaine
 et sans fruit, mais ~~comme~~ destinée à rendre
 meilleurs les hommes qui peuvent en profiter : il
 se fit l'historien de la liturgie et dans cette tâche, il
 vint une ~~l~~ lutte sans merci au gallicanisme des
 deux derniers siècles et s'efforça victorieusement de
 ramener l'unité dans le culte. Là, son rôle peut être
 diversement apprécié et de son vivant, son œuvre
 fut en bien lieu même attaquée avec une violence
 ironie, tant les doctrines gallicanes avaient encore
 au milieu du siècle des partisans convaincus. Mais,
 en admettant l'ultramontanisme de dom Guéranger
 comme favorable à l'église de France, on doit à
 la vérité reconnaître l'entier succès dans ses efforts
 de l'abbé de Solesmes. Le premier volume des Institutions
liturgiques en de 1840 et le deuxième de 1841. "C'était
 comme le péristyle d'un immense édifice, dans lequel
 l'auteur voulait amasser tout ce que la tradition de l'église
 et la science nous apprennent sur l'ensemble de
 la liturgie ... les deux volumes livrés au public

11

contenaient l'histoire de la Liturgie ... Quiconque n'était pas aveuglé par des préjugés d'éducation ou de secte se disait en fermant le livre : „ Il faut revenir à la Liturgie romaine ; c'est le plus puissant moyen de raviver la foi en France et de rendre indissolubles les liens trop affaiblis, hélas ! qui nous rattachent au saint-siège ?

Passons sur les détails de la lutte ; la polémique, avons nous dit, fut longue et violente . Le résultat seul doit nous flatter : dans ce merveilleux changement qui s'opéra, dans la plénitude du triomphe, dom Guéranger ne poussa jamais un cri de victoire, ne voulut jamais voir que la main de Dieu et non point la sienne .

La restauration de la liturgie romaine en France par dom Guéranger fut ~~le~~ l'origine de la renaissance musicale qui se préparait alors . Le savant abbé lui-même n'y fut pas étranger : il eut comme un pressentiment des lointaines destinées de l'oeuvre .

Déjà, et dès les premières années où nos solitaires avaient pris possession de l'abbaye déserte, tandis que les moines vus vna luttèrent encore contre les exigences de la vie quotionienne, en même temps qu'il travaillait à son oeuvre liturgique, dom Guéranger songeait déjà à une restauration possible du chant grégorien ; il fait copier des manuscrits, des fragments de manuscrits ;

il fait rechercher dans les trésors du moyen âge les pièces musicales que la liturgie n'a point conservées, mais qui néanmoins valent de l'être ; en même temps, il charge son fidèle compagnon, dom Fontaine, de composer un propre pour la congrégation des Bénédictins de France, c'est à dire les offices qui ne sont pas dans le bréviaire romain et particulièrement pour les Bénédictins, les fêtes de saint Benoît et de sainte Perpetue, par exemple. Lui-même ne dédaignait de composer des mélodies liturgiques nouvelles, dans lesquelles sans être un musicien, il faisait couler délicieusement la poésie de son ame : telle l'antienne du Magnificat des Vêpres de la fête de saint Maur, le 15 janvier.

Mais l'œuvre musicale de Solesmes n'a vraiment pris de corps que lorsque l'œuvre de l'unification liturgique en était le préliminaire obligé, a été sur le point d'être achevée, lorsque seulement le succès s'est dessiné. Alors, il a fallu transporter dans le chœur l'unité réalisée dans la liturgie. Vous avez, dans notre dernière leçon, assisté au grand mouvement scientifique et musical, auquel se sont courageusement associés prêtres et laïcs. Vous savez comment la découverte du manuscrit bilingue de Montpellier, et noté en neumes et en lettres, vint préciser bien

Les incertitudes et permettre l'essor de Mémoires fécondes
 sur les écritures neumatiques. Les éditeurs de Paris,
 de Dijon, de Liège et de Rennes s'en tinrent par
 préférence aux livres du VII^e siècle, à
 ceux de Wivers en particulier; le R. P. Sambitotta et son
 collaborateur, le R. P. Dufour travaillaient isolément;
 les ~~éditeurs~~^{auteurs} de l'édition réimp. cambraisienne s'attachèrent
 au manuscrit de Montpellier dont ils contrôlèrent le
 texte avec des manuscrits quidoniens de la Bibliothèque
 Nationale de Paris. A Solesmes, dans le même
 temps, c'est à dire vers 1860, on travaillait activement
 et sur un plan infiniment plus vaste. Dom Guéranger
 avait chargé de ce travail les moines de copier les manus-
 crits les plus intéressants au point de vue musical,
 ce furent dom Jausions et dom Pothier: en 1867 même,
 le premier manuscrit qui fut intégralement transcrit
 par la main soignée de dom Jausions était un
 Antiphonale missarum, de la bibliothèque d'Angers.
 Dom Pothier est beaucoup plus connu que son père
 en religion, le Père Jausions: dom Joseph Pothier, qui
 fut pendant un quart de siècle moine à Solesmes,
 est aujourd'hui abbé de Saint Wandrille, sur
 les rives normandes de la Seine, près de Caudebec.
 L'œuvre qui illustre son nom et consacra sa célébrité

est le livre connu sous le titre des Melodies grégoriennes, qui est le fruit de longues années de pratique et de méditation et qui fut rédigé sous l'inspiration de dom Guéranger. Laissons la parole à dom Pothier lui-même dans sa Préface

¹⁰ Dom Guéranger songea à une réimpression, devenue indispensable pour les monastères, du Graduel et de l'Antiphonaire monastiques, dont les exemplaires sont maintenant très rares, et incomplets. Le docte Abbé ne pensait pas que l'on put réimprimer sans une révision sérieuse et sans des études préalables, les livres qu'avaient légués les dix septième et dix huitième siècles; c'est pourquoi, il confia à deux de ses religieux le soin d'entreprendre auparavant les recherches nécessaires. Les recherches faites sur les manuscrits les plus anciens et contrôlés sur de plus modernes, en appliquant le principe que nous disions plus haut avoir été posé par Dom Guéranger⁴, aboutirent à cette conclusion: c'est que tous les morceaux du Répertoire grégorien ont été conservés intégralement, très souvent note pour note, et groupe par groupe, dans les manuscrits antérieurs au seizième siècle et qu'ils se retrouvent même jusque dans les imprimés comme étaient les livres en usage, par exemple, à Lyon, au Mans, et ailleurs, avant la révolution liturgique des deux derniers siècles.

⁴ Lorsque des manuscrits différents d'époques et de pays s'accordent sur une version, on peut affirmer qu'on a retrouvé "le phrase grégorienne".

Cette confirmation d'un fait déjà constaté par plusieurs et mis
 particulièrement en lumière par M. l'abbé Bouhonne, dans ses
 "Principes d'une véritable restauration du Chant grégorien",
 ne laissait aucune doute sur le parti à prendre : faire revivre
 la tradition grégorienne tant pour le note que pour l'exécution. Pour
 cela il fallait aussi conserver l'écriture également traditionnelle, celle
 par la netteté avec laquelle sont groupés les sons permet de percevoir
 le chant et de lui donner cette allure facile et naturelle, si propre à
 l'expression à la fois douce et animée d'une louange et d'une
 prière qui, comme la louange divine et la prière liturgique,
 doivent sortir sans effort et comme spontanément de l'abondance
 du cœur. Un mémoire avait été rédigé en ce sens et présenté
 par les humbles fils et disciples de dom Guéranger à leur vénéré
 père et maître, qui l'approuve entièrement, ainsi que le résultat
 des recherches entreprises par ses ordres et sous sa direction.
 Comme essai pratique, avant l'impression du Graduel et de l'Antiphonaire,
 quelques chants pour les Processions furent lithographiés et mis
 immédiatement en usage ⁹.

Le mémoire soumis à l'approbation de dom Guéranger
 vit le jour quelques années plus tard, alors que dom Guéranger
 avait déjà quitté le monde et que dom Couturier était

⁹ Préface des Melodies grégoriennes. p. B et C.

16

était abbé de Solennes : il prit pour titre „Les Melodies
grégoriennes et parut en 1800

Cette même année 1800 et celles qui suivirent furent
pour les moines des années d'épreuves : une législation
inique avait prononcé la dispersion des congrégations
non autorisées et, comme un siècle auparavant, Solennes
fut déserté. Les moines expulsés de l'abbaye ne quittèrent
pourtant pas le village ; au regard de l'autorité, ils furent
comme de simples citoyens, par deux, par trois, par quatre,
mais conservèrent intacte dans leur cœur la règle qui prescrivait
le prière et le travail. Ils accomplirent leurs devoirs de religion
dans l'église du village et poursuivirent leurs travaux
scientifiques dans les maisons qui les avaient reçus aussi
sacramentellement que dans le calme d'une cellule.

En 1803, parut la première édition de Liber Gradualis,
elle est toute entière l'œuvre du Père Follier. Encore qu'
depuis, le texte en ait été amélioré par endroits, cette édition
parue chez Desclées, marquait un progrès considérable
sur les éditions de Rennes, de Dijon, voire même sur
l'édition veno-comtoise. La ligne mélodique
est sensiblement la même que dans cette dernière, mais
la notation traditionnelle de l'édition bénédictine donne
au chanteur, en respectant les groupements neumatiques
des indications rythmiques, et par suite des facilités d'exécution

17

et un charme que Reims l'aurait ignoré. Dom Pothier d'ailleurs n'a pas laissé au hasard de ses lectures ou de ses recherches le soin des résultats à atteindre ; il a connu et pratiqué une méthode véritablement scientifique pour arriver à établir le texte de ses livres de chant.

Tout d'abord, il ne s'est pas attaché, comme les auteurs de l'édition réviso cambrésienne à un seul manuscrit ou à un petit nombre de manuscrits ; il a demandé l'unité du chant à un grand nombre de manuscrits de toute époque et de tous pays, depuis le neuvième siècle, jusqu'au quinzième et même au dixième siècle.

Puis, comme les philologues qui préparent une édition d'auteur ancien ont accoutumé de le faire, dom Pothier a classé ses manuscrits par famille, par provenance, par écoles et en recherchant quels pouvaient être les archétypes, il a donné la préférence sans pourtant s'y attacher exclusivement, aux manuscrits sarrasiniens.

Dans le travail de collation, il s'est servi des manuscrits les plus récents, des quidoniens, pour traduire les plus anciens en notation purement neumatique et de ceux-ci pour corriger ceux-là, c'est-à-dire pour rétablir les notes qui par hasard avaient disparu.

ou retrancher celles qui avaient pu être ajoutées et pour rétablir aussi le groupement primitif lorsque celui-ci avait souffert de l'impure des temps.

Enfin les offices nouveaux ont tous été notés ou renvoyés à l'antique, en utilisant parfois un certain nombre de mélodies, alleluïatiques ou autres, empruntées à des morceaux qui n'avaient pas été conservés dans le Breviaire ou le Missel actuels.

L'œuvre de Dom Poltier était donc précieuse à la fois pour la science, à laquelle elle montrait des voies nouvelles, et pour la religion. Léon XIII, envoyé au savant bénédictin un bref laudatif, qui dans la pensée du Saint Père était, le surtout y trouva, une recommandation pour ces remarquables travaux. Voici le texte du bref :



À Notre cher fils, Joseph Polmier, religieux de l'Ordre de S. Benoît, du monastère de Solennes, Léon XIII, pape. — Cher fils, salut et ben. apost.

Notre vénérable Frère, Jean Baptiste, cardinal évêque de Frascati, Vous a remis le livre de chant que vous avez publié. Nous avons reçu avec plaisir et reconnaissance votre hommage, et à cause du mérite de l'ouvrage et aussi pour ce que le très digne Cardinal nous a fait connaître. Nous savons en effet, cher fils, avec quelle intelligence vous vous êtes appliqué à interpréter et à expliquer les anciens monuments de la musique sacrée et comment vous avez mis tout votre zèle à montrer à ceux qui cultivent cet art la nature même et la forme exacte de ces anciens chants, tels qu'ils ont été autrefois composés, et tels que vos pères les ont avec grand soin conservés. Nous pensons, cher fils, qu'il faut en cela louer non seulement vos efforts à poursuivre une œuvre pleine de difficultés et de labeur, qui vous a demandé plusieurs années d'un travail assidu, mais aussi l'amour dont vous vous êtes montré particulièrement animé envers l'Église Romaine, qui a jusqu'ici de leur temps en grand honneur ce genre de mélodies sacrées que l'on reconnaît à son nom de Saint Grégoire le Grand.

C'est pourquoi nous désirons que nos lettres vous soient un témoignage de Notre recommandation pour les remarquables études que vous avez consacrées à l'histoire, à la discipline, et à la beauté du chant sacré.

Donné à Rome, près Saint Pierre, le 1 mars 1881, la septième année de notre Pontificat.
 Léon XIII, Pape.

Mais le Saint Père avait publié ^{par l'acte} une autre bref laudatif, et, ce qui est plus grave
 un privilège avait été accordé à l'éditeur Pustet,
 de Batisbonne, pour l'impression de cette édition
 dite officielle, dont nous avons précédemment parlé
 et justement l'édition de Solemes prend exactement
 le contour pied de l'édition de Batisbonne. L'impérial
 cardinal Bartolini, signataire du décret "Conservationem
pontificum sollicitudo", à Rome et à Batisbonne, les
 défenseurs de l'édition officielle ~~font~~ ^{font} ~~des cris de~~
~~colère et de désespoir~~, si bien que force fut au Saint Père
 très perplexe, d'envoyer au Père Polhier un second bref
 qui calmât les inquiétudes des partisans de Pustet. Ce
 vint

A Mon cher fils Joseph Polnier, relig. de l'O. de S. J. a Solesmes.

Leon XIII, pape. Cher fils, sal. et ben. apost.

Bien que dans la réponse que nous avons faite à votre lettre du 14 dec. de l'année dernière, en louant l'habileté avec laquelle vous et vos frères avez expliqué et commenté les anciens monuments de la musique sacrée, nous ayons uniquement considéré le Graduel édité par vous comme un ouvrage concernant l'histoire et la science de la musique sacrée, néanmoins afin d'éviter que cette lettre ne donne occasion à de fausses interprétations, nous avons jugé, très cher fils, devoir vous faire connaître par la présente que, dans la lettre apostolique que nous vous avons adressée, nous n'avons pas eu la pensée de vous écarter en quoi que ce soit du décret publié en vertu de Notre autorité, le 10 avril de l'année dernière sous le mot pontific. sollicitudo et que "Notre intention n'a pas été d'approuver pour l'usage de la sainte liturgie, le Graduel qui vous a été offert, lequel aurait dû nécessairement à cet effet être soumis à un soigneux examen de la Congrégation de Sainte Rita, selon la coutume du Siège Apostolique en pareil cas".

Donné à Rome, près S. Pierre, le 3 mai 1884, la septième année de Notre Pontificat : Leon XIII, Pape.

La finesse italienne apparait à toute entière. Don Polhien
se souvient du vœu d'obéissance et d'humilité; il ne souffre
~~pas~~ du second chef non plus qu'il n'avait eu d'orgueil au
premier. Il s'inclina en silence et laisse à la vérité
le soin de triompher sans le secours des hommes.

Même, le Viber Antiphonarius, dès ces années 1885 à 1888,
était prêt, on n'osa pas à Solesmes le faire paraître. Mais
voici qui est plaisant: à cette époque, don Moqueran
et don Labrel vont travailler à Rome; les élèves du Séminaire
français, avec l'autorisation de leur supérieur, demandent
et obtiennent de chanter le Viber Gradualis de don Polhien;
le succès est si complet, l'accord est à ce point unanime
sur la beauté du chant, qu'~~à la grande église du cas.~~

Avant ~~Mozelle~~, les élèves du séminaire allemand font
la même demande. Cette fois l'autorisation est refusée;
celle même qui avait été accordée aux élèves du séminaire
français est retirée; pendant deux ans, on chante sur
les livres de Reims et Cambrai, mais le Séminaire français
avec les félicitations du cardinal Parocchi vient de
reprandre officiellement cette fois, les livres de Solesmes.

À l'abbaye, au reste, on ne demeurait point inactif;
en 1886, on avait publié l'Office de la Semaine Sainte
et un office pro defunctis; en 1888, le Processional Monastery
de 1891, l'Antiphonaire romain et l'Antiphonaire

monastiques : toute ces éditions sont l'œuvre de dom Polhier.
 Mais deux ans plus tôt en 1899 avait paru
 la première livraison de la Paleographie musicale.
 Cette grande et célèbre publication mérite que vous nous
 arrêtions un instant : elle naquit de l'idée de contrôler,
 de perfectionner et de défendre le Liber Gradualis ;
 pour s'acquitter de cette triple tâche avec conscience et
 loyauté, les moines de Solesmes voulurent mettre sous
 les yeux de tous les textes vénérables qui nous ont conservé
 la cantilène grégorienne.

Les origines sont très humbles : dom Mocquereau, moine
 bénédictin de Solesmes, songea d'abord à faire fac-similier
 quelques textes ; quelques centaines de francs furent recueillis
 qui permirent des essais, on s'arrêta aux procédés de
 reproduction photographiques. La chasse aux souscripteurs
 commença : dom Cabrol et dom Mocquereau vont à Chartres
 et à Paris, mais peu nombreux sont ceux qui s'intéressent
 à la musicologie sacrée, les artistes ne sont pas des savants
 et les savants ne sont pas des artistes. Bref, après beaucoup
 de peines, on recueille 70 souscriptions et le ministère
 de l'Instruction publique souscrit pour 50 exemplaires ;
 mais ensuite, il y a un arrêt subit et il semble
 que l'idée du Père Mocquereau va être abandonnée : le R.P.
 abbé dom Couturier peste (~~dom Polhier~~ aussi)

mais

~~l'œuvre~~ l'œuvre rencontre trois jolis partisans dans le R. P. dom Solatte, aujourd'hui abbé, alors prieur, dans dom Cabrol et dom Cajin.

Mais voici que les souscriptions, longtemps retardées, affluent; les dernières hésitations sont levées et l'on se met en marche. L'œuvre, dans la pensée, de ses auteurs devra comprendre deux parties: l'une sera un exposé dogmatique, l'autre une publication de fac-similis.

Quatre volumes sont déjà parus et le cinquième est sur le point d'être terminé.

Quand il s'agit de choisir le manuscrit qui servira de fac-similé dans le premier volume, on se fias sur un manuscrit de l'école saugellienne de les R. R. PP. Polhier et Macqueran particulièrement pour saint Gall, et le bibliothécaire Jatensohn leur réserve un accueil excellent: ils arrêtèrent leurs vues sur le codex 559, l'affaire était lancée.

Le premier volume comprend donc une Introduction générale — que nous pouvons considérer comme un beau monument de critique musicologique — due à la plume de R. P. Macqueran avec quelques paragraphes, çà et là, de R. P. Polhier.

La partie intitulée "Le codex 559 et la Bibliothèque de saint Gall" est de R. P. Cabrol et la

description du manuscrit est l'œuvre de R. P. Lajin, dont le volumineux dépouillement fut réduit aux proportions d'un chapitre.

Le reste du premier volume " Origine et classement des différentes écritures neumatiques ", le second volume tout entier " Etude sur les neumes accents " où se trouve toutefois un chapitre de R. P. Polhier, le troisième volume " L'Accent tonique et la psalmodie " le quatrième enfin " Le Cursus et la psalmodie " sont dus au R. P. dom Mocquereau qui est donc le part prépondérant dans l'œuvre de la Paléographie.

Parallèlement, se poursuit la publication des fac similis : nous avons vu que le premier volume reproduisit un manuscrit burgallien ; on songea dans les volumes suivants à répondre au docteur Faber objectant qu'il en effet, le Liber gradualis était conforme au codex 389 de Saint Gall, les autres manuscrits avaient eut en de nombreux divergences. C'était la doctrine courante chez les savants allemands. A cet effet, on choisit une pièce musicale, qui se trouve être le Iustus ut palma et on en donna le fac simile d'après 200 manuscrits environ, tous d'origines différentes, les uns allemands, les autres messins, une si aquitains, ceux de France, les derniers italiens et tous furent d'accord entre eux

et d'accord avec la version du Liber gradualis, les variantes qui devaient fatalement se présenter furent expliquées dans la Préface du deuxième volume. En même temps, cette variété de manuscrits ~~est~~ destinée à présenter un tableau très complet des écritures liturgiques en Occident depuis tout le moyen âge.

Le manuscrit d'Insidenla qui est reproduit dans le quatrième volume a été choisi, comme presque unique, par son abondance de lettres romanisantes mélangées à la notation neumatique, tandis que le 339 de Saint Gall n'a que des signes romains.

„ Les études, d'une importance absolument capitale pour la restauration et l'interprétation des chants d'église font en même temps une œuvre de pleine polémique contre les éditions soi-disant officielles. ... Dans cette croisade, les Bénédictins agissent un peu comme ces évêques guerriers du moyen âge, à laquelle il était défendu de verser le sang et qui allaient au combat, non avec une épée, mais avec une masse d'armes. On ne trouve pas en effet dans la Paléographie musicale un seul mot de critique, pas une remarque désobligeante à l'égard de Pustet; mais en regard de la version des manuscrits, les Bénédictins, pour la plus grande édification de leurs lecteurs, ont, avec un art extrême, disposé en faisceau les erreurs de l'édition

de Hatisbonne : les preuves de faits, plus sûres que la critique mordante, sont donc pour eux leur masse de combat."

Le cinquième volume enfin de la Paléographie musicale est en cours de publication et sur le point d'être terminé ; l'avant-propos, un chef-d'œuvre d'érudition dont la critique est maladroite, est de du P. Lajou et traite de quelques questions de liturgie ambrosienne ; la partie de fac-similis reproduit un Antiphonaire ambrosien du British Museum qui accompagne une transcription musicale.

L'œuvre en est là.

Entre temps, réédition en 1895 du Liber Gradualis ; au point de vue pratique et vulgarisateur, impression d'un Petit Paroissien en 1896, qui inaugure un type nouveau de caractères de typographie musicale ; en 1897 enfin, publication du Petit traité de psalmodie, avec les psalmes notés.

Il lui veut toujours à Solesmes chercher la bonne semence pour la répandre au loin ; la règle bénédictine fait à ses moines un devoir de l'hospitalité. Amis et adversaires sont également reçus et bien cordialement reçus et combien de musiciens ont trouvé la leur

chemin de Damas, car ceux qui viennent en fervants
s'en retournent réconfortés, ceux qui viennent en
adversaires s'en vont ébranlés !

Les bénédictins poursuivent aussi leur apostolat
musical et tout à coup de vue de merveilleux
éducateurs. D'ailleurs, il est rare que la vérité ne
s'enseigne point aisément et sous la bénédiction de Dieu,
l'œuvre bénédictine prospère, de jour en jour plus grande
et couvrant le monde catholique de ses ramifications.

Maintenant, tous les grands ordres monastiques ont
le chant grégorien, soit celui de Solesmes, soit le leur
propre et c'est aussi qu'avec l'approbation de leurs
généralistes, les frères mineurs, franciscains et capucins,
ont fait composer leurs propres à Solesmes. Au
séminaire français de Rome, au monastère bénédictin
de Saint Anselme, fondé par le pape sur l'Aventin,
chez les Bénédictins anglais et dans plusieurs autres
communautés de Rome, on chante le chant de Solesmes ;
on le chante encore chez les Salesiens de Turin, encore
chez les Ursulines et à l'Institut catholique de Fribourg.

En Belgique, à Maredsous ; en Allemagne, à Beuron,
à Prague, au monastère d'Imnau ; en Syrie, en
Espagne, par delà l'Atlantique même, en Amérique
dans les congrégations bénédictines ou dans les autres

congrégations venues de France en emportant avec elles
les livres de son Polhier ou chant de Lohesmes.

En France le nombre des congrégations de femmes
est immense, Ursulines, Assomptionistes, Sœurs
du Bon Pasteur d'Angers, où l'on entend la cantilène
grogneronne dans toute sa pureté, comme à Lohesmes.

Deux diocèses enfin, Lyon et Besançon, ont
officiellement adopté le chant bénédictin; dans les autres
diocèses, la liberté est entière et nous pouvons croire
que le jour n'est pas éloigné, où sans qu'il soit besoin
de privilèges, ni de déclarations d'authenticité, le chant
de Lohesmes, parce qu'il est scientifiquement plus pur,
et artistiquement plus beau que tout autre, aura pris
dans le monde chrétien la place à laquelle il a droit.

La vérité n'a pas besoin de l'autorité humaine pour
être déclarée authentique: sa seule force, quand
il plaît à Dieu, assure un jour ou l'autre son triomphe.

À le Lion d'Orgue?